



« Faire ce qu'on dit & dire ce qu'on fait »

La lettre d'information
de Denis la Mache

Conseiller régional, groupe socialiste, écologiste, radical et républicain - Maire de Saint Sigismond

LA CULTURE : OUTIL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

LETTRE NUMÉRO 4



La culture constitue pour notre collectivité régionale, un outil d'une grande efficacité pour promouvoir le développement territorial, l'attention aux populations les plus fragiles et l'égalité d'accès aux pratiques. Mais cet outil est-il bien utilisé ?

L'Abbaye de Fontevraud : un « musée de France » pour tous ?

Le musée d'art moderne de Fontevraud doit accueillir la collection de la donation Cligman. C'est un projet culturel d'envergure qui a reçu l'appellation « musée de France ». Il mérite toute notre attention. Pourtant force est de constater que les acteurs du territoire sont peu associés. Il s'avère pourtant indispensable de travailler avec eux, en amont pour assurer le succès de l'ouverture. Un projet culturel durable ne peut être qu'un projet partagé.

Notre groupe a déposé un amendement à ce propos. Lors de son étude, Madame la Présidente de commission nous a parlé de l'intégration du musée dans les actions culturelles régionales (Folle journée, Arts florissants...). Cette réponse passe à côté

de l'esprit de notre proposition d'amendement qui est l'animation du territoire de proximité **avec** les acteurs locaux : collectivités, acteurs économiques, associatifs... L'idée de l'amendement était de souligner l'ambition du projet tout en insistant sur la nécessité d'une démarche partenariale. Avec le rejet de cet amendement, nous passons à côté d'une formidable action de développement local.

Fonds régionaux d'art contemporain : simple extension de bâtiment ou projet culturel ?

Dans le projet de la majorité, il est écrit « *Parallèlement au projet d'extension, il s'agit également de répondre aux limites du bâtiment construit en 2000 à Carquefou et à la nécessité d'accroître les espaces réservés à la collection. À cette fin, de nouveaux aménagements sont prévus dans le bâtiment ainsi que la création de nouvelles réserves sur un nouveau site.* »

Lorsque ma collègue conseillère régionale Carine Ménage a interrogé la présidente de la commission culture sur la nature des travaux à Carquefou, celle-ci a évoqué des réfections de la toiture... C'est nécessaire mais est-ce bien là l'essentiel

Pourtant, il est aussi écrit : « *Le projet artistique et culturel du FRAC sera dorénavant décliné sur deux entités : celle basée à Nantes sera dédiée à la création, la diffusion et la médiation, et le bâtiment actuel du FRAC à Carquefou poursuivra une action de diffusion à partir de la collection en particulier.* »

La question est donc : au-delà des travaux de toiture, quelle est l'ambition régionale

pour la diffusion de la collection depuis Carquefou ? J'ai à nouveau soulevé la question dans l'hémicycle. Nous n'avons à ce jour pas encore de réponse claire.

De manière générale, la majorité a semblé peu convaincue par nos propositions d'amendement qui étaient pourtant plus des contributions à une amélioration de la politique culturelle régionale que le signe d'affrontements frontaux et partisans. C'est regrettable.

Travail en commissions

Dans la commission « culture & sport », j'ai notamment défendu les points suivants :

- l'accueil de délégations étrangères lors des JO Paris 2024 dans le cadre de la candidature des Pays de la Loire au label « Terre de jeux »
- de nombreuses initiatives locales en matière de sport pour tous à Fontenay-le-Comte, Laval, Luçon, La Roche-sur-Yon, Le Mans...





Aux côtés des acteurs du sport

Remise du label École de Sport au Football-Club Nieul-Maillezais



Pour le climat

Présent à Nantes avec d'autres élus à la marche pour le climat



Pour promouvoir la ruralité

Avec des élus locaux et la sénatrice pour débattre des enjeux territoriaux



Pour une région européenne

Lors d'une session plénière du conseil régional



Pour la défense du transport ferroviaire

À la rencontre des usagers en gare de La Roche-sur-Yon



Veuilure. Les conseillers régionaux du groupe socialiste, écologiste, radical et républicain ont procédé à la pose symbolique de la première pierre de la nouvelle gare de Fontenay-Veuilure, en présence de l'ADSP (association de défense du service public), des maires des Veuilures-sur-Vendée et de la section PS locale. Tous sont venus réaffirmer leur détermination à voir naître la gare de Fontenay-Veuilure.

La ligne ferroviaire Nantes-Bordeaux est empruntée annuellement par un million de voyageurs. Outre la liaison entre les deux capitales régionales elle contribue à desservir et irriguer les territoires. Or, son état est très dégradé et de lourds travaux sont en cours entre Nantes et La Roche. En juillet devraient débiter les travaux entre La Roche et La Rochelle pour un coût de 138 millions d'euros. « Mais nous sommes inquiets de la perspective annoncée de fermeture totale de la ligne entre mars 2020 et mai 2021, annonce Olivier Biencourt, conseiller régional. Il ne faudrait pas que la fermeture totale tue le trafic. Il revient à la majorité régionale de s'assurer que les liaisons autocars soient organisées avec une régularité suffisante, avec des horaires adéquats. »

Denis La Mache, conseiller régional, ajoute : « Aujourd'hui, seul le renouvellement intégral de la voie n° 2 est engagé. Nous demandons que les deux voies soient, à terme, renouvelées pour permettre l'augmentation de la fréquence de passage des trains. La ligne doit être demain un outil au service du développement du territoire. Les Sud-Vendéens doivent pouvoir se rendre à leur travail en train. »

L'élue insiste également sur la création de nouveaux points d'arrêt, comme en gare de Veuilure. Laurent Dupas, maire délégué, a aussi annoncé que le conseil municipal des Veuilures-sur-Vendée s'était prononcé contre la fermeture d'un passage à niveau dans la commune.

Pour la défense d'un service ferroviaire régional de qualité

Ouest-France, 27 mai 2019

Transports scolaires

Question à la Présidente de Région



Le plein exercice de la compétence régionale en matière de transport scolaire s'applique depuis septembre 2019. S'agissant des écoles primaires, le nouveau règlement confronte certaines de nos communes et les familles qui y résident à de nombreuses difficultés. En voici quelques-unes :

L'obligation faite aux familles de payer directement en ligne contraint les communes désireuses de contribuer au financement de recourir à un remboursement a posteriori

Dans les nombreux regroupements pédagogiques intercommunaux de notre territoire, les transports d'école à école deviennent payants.

Il est désormais impossible d'avoir un point de descente du bus différent du point de montée, ce qui pose problème à de nombreuses familles, notamment lorsque la garderie périscolaire du soir est sur un seul site scolaire pour plusieurs écoles

Ce nouveau règlement doit être optimisé, notamment pour s'adapter aux spécificités du monde rural. C'est pourquoi je suis intervenu en session plénière du Conseil pour demander son optimisation en concertation avec les acteurs locaux concernés.

Égalité hommes-femmes

Encore du chemin à parcourir, en Pays de la Loire

Que se soit dans le champ économique, social, politique... les indicateurs sont préoccupants. Ils rappellent que nous ne sommes pas sur des tendances conjoncturelles correctibles par des dispositifs compensatoires mais sur des logiques sociales structurelles qui nécessitent un engagement politique long et multipartenarial.

Si la région ne peut pas tout, elle doit prendre sa part et engager des initiatives fortes pour traiter les problèmes et non les symptômes, utiliser les leviers disponibles et se doter de moyens adaptés.

Sur la question des moyens, il est bon de rappeler quelques exemples. En 2019, face à la baisse de subvention d'État au planning familial, notre groupe a demandé le renforcement de l'aide régionale. En vain. La région a aussi baissé ses aides à plusieurs associations engagées sur le sujet. Ces baisses ont des conséquences concrètes. Elles se traduisent par une diminution drastique de la présence sur le terrain.

La politique régionale actuelle est très axée sur l'économique et l'entrepreneuriat des femmes. C'est un choix. D'autres sont possibles sans remettre celui-là en cause. Attardons-nous sur un dispositif régional : La Journée sur l'entrepreneuriat au féminin. C'est une démarche intéressante, mais insuffisante. Elle reste du domaine du symbole. Plus grave, elle risque de détourner le vrai sujet. En soulignant la « ténacité », la « persévérance » des femmes mises en avant, elle fait peser la responsabilité de leur émancipation sur les caractères individuels des femmes concernées. Ce faisant, elle masque les principes macrosociaux à l'œuvre et dissimule ce que la sociologie a, depuis longtemps, identifié comme un principe de domination dont le traitement ne peut être que politique, c'est-à-dire reposant sur une volonté de transformation et non de compensation ou de communication.

J'en appelle à la création d'une instance régionale « égalité femmes-hommes » qui rassemblerait associations, entreprises... impliquées sur cette problématique. Ce serait un lieu de mobilisation collective, de débat et d'évaluation.